

Repères et indicateurs



République démocratique – régime parlementaire

Superficie :
27 748 km²

Population (2006) :
8 308 500 habitants

Densité :
300 h/km²

Capitale :
Port-au-Prince

Langue officielle :
Français et créole haïtien

Taux d'alphabétisation (2003) :
53 % (H=55% ; F=50%)

Taux de croissance annuel :
2,30 %

Taux de natalité (2006) :
36 ‰

Taux de mortalité (2006) :
12 ‰

Taux de mortalité infantile (2006) :
72 ‰

Espérance de vie (2006) :
53 ans (H=52 ans ; F=55 ans)

Taux de migration (2006) :
1,31 ‰ – (10 900 personnes)

Croissance du PIB (2005) :
1,80 %

PNB par habitant (2005) :
1 300 €

Indice de Développement Humain (2003) :
(IDH=0,475/1) rang : 153^e/177

Indicateur de Pauvreté Humaine (2000) :
(IPH-1=42,3) rang : 71^e/84

→ (les chiffres sont des estimations à la date donnée)



Partenariat

Le Réseau Justice et Paix regroupe plus de 40 groupes chrétiens du Québec qui mettent leur force en commun dans la réflexion et dans l'action pour faire avancer des causes de justice, de paix et d'intégrité de la création.

Avec son réseau de militants qui couvre tout le pays, Justice et Paix Haïti observe les violations des droits de l'homme qui concernent les citoyens. L'organisation publie ainsi tous les deux mois un rapport sur la violence à Port au Prince.

Responsable TdHF-AL68

Christian BRIE
3 rue Pierre Curie 68200 MULHOUSE
Téléphone : 03 89 32 86 34
Courriel : ghis.chris.brie@wanadoo.fr

Histoire

En créole, le pays est appelé Ayiti. Chez les Taïnos, Ayiti signifiait Terre des hautes montagnes ou La montagne dans la mer. Lorsque les Français occupèrent la partie occidentale de l'île d'Hispaniola, ils francisèrent le nom en usage chez les Espagnols Santo Domingo en Saint-Domingue. De 1630 à 1664, ce nom resta informel jusqu'à ce que Colbert incorpore la colonie de Saint-Domingue à la Compagnie des Indes Occidentales. Le 1er janvier 1804, en déclarant l'indépendance du pays, Jean-Jacques Dessalines lui redonne le nom indien d'Haïti, désireux de rompre avec les appellations française et espagnole.

Dessalines se fit proclamer gouverneur à vie, fit exécuter les Blancs restés sur l'île et gouverna en despote. Il périt assassiné le 17 octobre 1806. Le pays se partagea alors entre un royaume au nord et une république au sud. Le président Jean Pierre Boyer, qui gouverna l'île pendant 25 ans, fit réunifier ces deux parties.

Le 11 juillet 1825, le roi de France Charles X menaça de reconquérir l'île. Boyer dut signer un traité selon lequel la France ne reconnaissait l'indépendance du pays qu'en échange d'une indemnité de 150 millions (ramenée en 1838 à 90 millions) de francs-or. Le peuple haïtien réclame aujourd'hui le remboursement de cette indemnité à la France, qu'il rend responsable de l'état actuel de son économie. Le gouvernement français ignore cette réclamation depuis toujours, en toute discrétion.

Une longue succession de coups d'État suivit le départ de Boyer. Le pays s'appauvrit. Au début du 20^{ème} siècle, le pays était en état d'insurrection quasi-permanente. De 1957 à 1986, régna la dictature des Duvaliers, sous lesquels le système de délation et d'escadrons de la mort dits Tonton Macoute fut mis sur pied.

L'ancien prêtre Jean-Bertrand Aristide remporta les élections en décembre 1990. Son mandat débuta le 7 février 1991, mais un coup d'État le renversa dès le mois de septembre. En 1994, il fut rétabli au pouvoir. Il quitta la présidence en 1995 et fut réélu en 2000. Après plusieurs mois de manifestations, Aristide fut emmené en exil aux États-Unis. En février 2006, suite à des élections marquées par des incertitudes, René Préal, proche d'Aristide et ancien président de la République d'Haïti entre 1995 et 2000, a été élu.



Contexte



Il y a déjà de nombreuses années que l'Église catholique d'Haïti s'efforce d'aider la population à survivre, notamment par l'intermédiaire de Justice et Paix, instance qu'elle administre. Implantée dans les départements et rattachée à l'évêché, Justice et Paix aide, dans les paroisses, les citoyens à se regrouper, à se constituer en commissions locales structurées et à se réunir régulièrement pour débattre des problèmes du quotidien et trouver les réponses adéquates : enregistrement à l'État-civil, inscription sur les listes électorales, règlement des litiges, arrêt des violences, application de la loi par la police et les juges, formation à la citoyenneté...

En un mot, il s'agit d'amener les Haïtiens à agir en citoyens responsables et conscients de leur bon droit.

Le problème est que les Haïtiens vivent majoritairement en milieu rural, que l'habitat est dispersé, que les déplacements sont difficiles – à cause du mauvais état des routes et de la misère des transports – et nécessitent pour la plupart d'entre eux plusieurs heures de marche à pied. Il faut pouvoir regrouper sur deux jours au moins les membres des commissions, les loger, les nourrir, pour les mettre en contact avec des spécialistes des questions de DESC (*Droits Économiques, Sociaux et Culturels*).

La contribution financière de l'Association Locale du Haut-Rhin permet à Justice et Paix, notre partenaire du département de l'Artibonite dont le chef-lieu est Les Gonaïves, de faire fonctionner ces commissions locales au mieux des intérêts de la population.

Objectifs

Renforcer les commissions locales.

Les commissions locales comptent entre 25 et 40 membres dont 20 % de femmes. Elles œuvrent pour la défense des droits des citoyens face aux tribunaux, aux services de l'état civil et à la police. Ces commissions se réunissent une fois par mois. Les sessions de formation ou d'informations régulières leur permettent de rester dynamiques et percutantes dans leurs régions.

Soutenir une campagne d'information pour la remise de la dette

La campagne pour la remise de la dette est à la fois un appel aux pays riches à remettre en cause leurs modes de relations économiques avec les pays pauvres, mais aussi une manière de sensibiliser la population locale, et notamment paysanne, au fonctionnement de l'économie au niveau local, national et international.

Accompagner la réforme agraire : assistance pour la redistribution des terres aux paysans exploitants

La question agraire reste un des grands domaines d'injustice et de violence à travers le pays. Justice et Paix a été initiatrice de la réforme agraire dans la plaine de l'Artibonite et anime des groupes de réflexion et de suivi de la réforme en cours.

Lutter contre la maltraitance des femmes et des enfants.

Dans une société pauvre, les situations de violence sont nombreuses. Justice et Paix a choisi de mener des enquêtes sur les violences dont sont victimes les femmes et les enfants. Elle fait des recensements, sensibilise les autorités et, dans la mesure du possible, accompagne les victimes dans leurs démarches auprès des autorités civiles. Grâce à Terre des Hommes France-Association Locale du Haut-Rhin (TdHF-AL68), un réseau de surveillance des maltraitances faites aux femmes et aux enfants s'est mis en place au sein des commissions régionales.

Lutter pour la scolarisation des enfants et leur maintien dans le milieu familial

TdHF-AL68 prend en charge la scolarisation de 360 enfants de familles très pauvres. Ces enfants n'auraient pas eu une scolarisation régulière qui dépendait du paiement mensuel des parents. Soit ils allaient grossir les rangs des enfants vivant dans la rue, soit ils auraient été placés en domesticité.



Activités et moyens

En choisissant de soutenir Justice et Paix, TDHF-68 apporte son soutien à un travail d'instauration de la démocratie. Justice et Paix forme pour l'avenir. Son discours est un discours d'attente car le contexte politique gangrené par la corruption ne permet pas beaucoup d'initiatives, mais des petites actions. Cependant Justice et Paix entretient l'espoir.

Dans le département de l'Artibonite, Justice et Paix est présente dans une vingtaine de secteurs. Une structure centrale, à la ville des Gonaïves coordonne, supervise et anime les différentes commissions des régions.

Le fonctionnement d'une telle structure décentralisée nécessite une enveloppe budgétaire pour couvrir :

- les déplacements réguliers pour visiter, animer, former les commissions locales
- les frais de secrétariat
- la permanence au bureau central des Gonaïves
- l'organisation de formations
- les actions de revendication
- les contacts avec la presse et les autorités.

Bénéficiaires

Des membres de TdHF-AL68 ont rencontré les commissions de femmes qui ont exposé leurs problèmes et insisté sur la maltraitance conjugale. Ces rencontres en commission sont importantes pour ces femmes qui n'hésitent pas à marcher des heures pour s'y rendre. Ce sont des lieux d'écoute, d'échanges, de formation, d'organisation. Car rien n'évoluera sans connaissance, sans organisation, sans revendication.

Justice et Paix est au cœur du combat pour défendre les intérêts des petits paysans face aux grands propriétaires absentéistes et à leurs tout-puissants gérants.

Financement

Le budget du projet JUSTICE ET PAIX est de 46 500 € entièrement financés par l'Association Locale du Haut-Rhin réparti comme suit :

- 15 500 € en 2005
- 15 500 € en 2006
- 15 500 € en 2007

